



Finances

PV N° 6 INFORMATION LIGUE

RETRAIT DE 6 POINTS

INFORMATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL :

Comme prévu à l'article 47.3, nous vous informons de la décision de la **Commission Régionale des Règlements (réunion du 03 février 2022) concernant le retrait de points.**

Les clubs ci-dessous ont un retrait supplémentaire de **6 (six) points fermes** pour non-paiement du relevé 02.

Merci de vous rapprocher du service Financier de la Ligue au 04.72.35.30.27 ou au 04.72.15.30.25.

Liste communiquée par les services de la Ligue :

533092	VIVAR'S C. SOYONS
560908	ESPOIR CLUB UPIEN
581982	SPORTING FUTSAL GOUBETOIS
580660	A. S. ROMANAISE
544713	S.C. ROMANS